



COMMUNAUTÉS D'INNOVATION DU GÉRONTOPÔLE NOUVELLE-AQUITAINE



« INNOVER, ENSEMBLE, EN NOUVELLE-AQUITAINE ! »

- 1 C'EST QUOI UNE COMMUNAUTÉ D'INNOVATION ? P3
- 2 QU'EST-CE QU'ON Y FAIT ? P7
- 3 QUELS SONT LES AVANTAGES ? P13
- 4 QUEL EST LE STATUT ? LES RÔLES ? P16

- 5 QUELLES SONT LES VALEURS ? P19
- 6 ET LA PROPRIÉTÉ ? P21
- 7 REJOINDRE UNE COMMUNAUTÉ D'INNOVATION ? OU EN CRÉER UNE NOUVELLE P23
- 8 ANNEXES : Q/R P28

1. C'EST QUOI ?

UNE COMMUNAUTÉ D'INNOVATION

*Extraits de la Charte des Communautés d'Innovation
du GÉrontopôle Nouvelle-Aquitaine.*

DÉFINITION

La Communauté d'Innovation regroupe, sur un territoire donné, **des établissements et services sociaux, médico-sociaux ou hospitaliers, des organisations et structures territoriales de santé, des professionnels de santé, des laboratoires universitaires, des associations d'usagers et des collectivités... engagés bénévolement dans l'innovation** (ou ayant un intérêt pour favoriser l'innovation), **l'échange et le partage d'idées et de bonnes pratiques**, dans le **but de favoriser le maintien en bonne santé, d'amélioration de la prise en soin des personnes âgées** (en perte d'autonomie, fragiles, malades ou en situation de handicap) **et de qualité de vie des professionnels qui les accompagnent au quotidien.**

L'APPELLATION COMMUNAUTÉ D'INNOVATION

Chaque Communauté choisit une appellation qui lui est propre en respectant la formulation : « **Communauté d'Innovation [NOM] du Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine** ».

Ex : **Communauté d'Innovation Dordogne-Périgord**,
ou **Communauté d'Innovation Bordeaux-Grâves**,
du **Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine**.

Les membres de la Communauté pourront utiliser librement l'appellation « Membre de la Communauté d'Innovation [NOM] du Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine » et le logotype associé dans leur communication.



UN RÉFÉRENT POUR SA COMMUNAUTÉ D'INNOVATION

Chaque Communauté d'Innovation désigne **un « Référent » qui est le contact privilégié** avec les Membres de sa Communauté, les Référents des autres Communautés d'Innovation et le Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine.

Le Référent est le point de contact pour les futurs candidats prêts à rejoindre sa Communauté d'Innovation.

2. QU'EST-CE QU'ON Y FAIT ? DANS LA COMMUNAUTÉ D'INNOVATION

*Extraits de la Charte des Communautés d'Innovation
du GÉRONTOPÔLE Nouvelle-Aquitaine.*

UN LIEU DÉDIÉ À L'INNOVATION ET À LA RECHERCHE.

ÊTRE UN LIEU
D'EXPLORATION

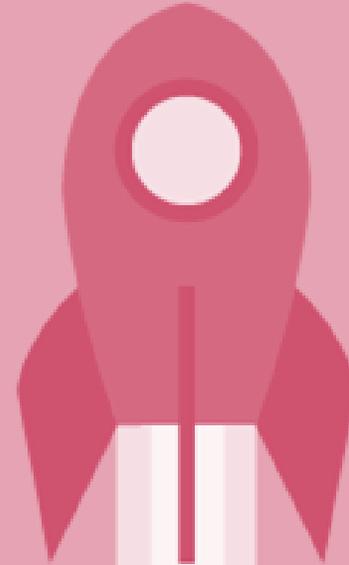
« DE L'IDÉE À LA SOLUTION »

ÊTRE UN LIEU
D'EXPÉRIMENTATION

« FAIRE LA PREUVE »

ÊTRE UN LIEU
RESSOURCES

« APPRENDRE ET COMPRENDRE »



ÊTRE UN LIEU D'EXPLORATION (« DE L'IDÉE À LA SOLUTION »)

Les Membres de la Communauté d'Innovation sont mobilisés dans **le repérage, la qualification et la hiérarchisation des besoins. Ils sont encouragés dans l'expression d'idée** pouvant donner lieu à une future solution.

Le Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine met à disposition des Membres de la Communauté d'Innovation **des outils partagés pour aider « les équipes de terrains » à évaluer, qualifier, hiérarchiser le besoin.** Le Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine pourra aider à la mise en place **« d'Ateliers Exploration collectifs »** intra/inter Communautés d'Innovation pour explorer le potentiel réel de nouvelles idées et co-construire de nouvelles solutions ou révéler les valeurs d'usage des futures solutions en s'appuyant sur les approches de **Design** (user experience).

ÊTRE UN LIEU D'EXPÉRIMENTATION (« FAIRE LA PREUVE »)

Les Membres d'une ou plusieurs Communautés d'Innovation (établissements et services sociaux, médico-sociaux ou hospitaliers, ...) ont la possibilité de candidater librement pour être « **terrain d'expérimentation** » sur sollicitation des Communautés d'Innovation par le **Gérontopôle (Cf. Appel à manifestation d'intérêt simplifié)**.

Le Gérontopôle se charge de **l'instruction de demandes d'expérimentation** émanant de start-ups, entreprises, ou autres acteurs et de la diffusion d'une fiche récapitulative de la demande aux Communautés d'Innovation (AMI). Une fois les candidats déclarés, le Gérontopôle se charge **de la mise en place du cadre contractuel et juridique, d'accompagner les parties prenantes dans la définition des objectifs de d'expérimentation, d'aider les parties prenantes dans le montage financier de l'expérimentation,...** jusqu'au lancement et au suivi des opérations.

ÊTRE UN LIEU RESSOURCES (« DONNER DES CLÉS »)

Le Gérontopôle assure un rôle de « **veille stratégique et pédagogique** » en animant des événements, ateliers, webinaires sur les sujets d'actualités (Icope, Plan Anti-Chute, Données de santé, Cybersécurité...) ou les appels à projets, etc.

Ces événements, ateliers, webinaires sont animés par un spécialiste/expert du sujet qui **donnera des clés pour aborder au mieux les sujets présentés dans la réalité de leur application concrète par les acteurs de terrains**. Les Communautés d'Innovation sont sollicitées sur le choix des sujets prioritaires.

Ex : **Webinaire « Monter son budget de CRT » (collab. ARS NA, ANAP)**
29/11/2024

LES OUTILS & PROCESSUS (Cf. CAS D'USAGE)

Le GÉrontopôle Nouvelle-Aquitaine met à disposition des Membres de la Communauté d'Innovation **des outils partagés pour aider « les équipes de terrains »**.

- Fiche descriptive du besoin
- Fiche descriptive de l'idée/la solution
- Fiche descriptive du projet d'expérimentation
- Grille d'analyse des projets (int.)
- Convention de collaboration de projet

Une plateforme collaborative devrait être accessible à tous les membres des Communauté d'Innovation ½ 2025

3. QUELS SONT LES AVANTAGES ? DE LA COMMUNAUTÉ D'INNOVATION



*Extraits de la Charte des Communautés d'Innovation
du GÉrontopôle Nouvelle-Aquitaine.*



POUR LE GÉRONTOPÔLE

- **Designer en « situation réelle »** des innovations réalisables
- **Expérimenter** des innovations répondant à des **problèmes concrets et transposables** dans d'autres environnements
- **Identifier des idées**, solutions dans l'adaptation des lieux de vie, dans la prévention de la perte d'autonomie, dans l'alimentation/nutrition etc.
- **Encourager les approches « living lab »** basées sur une participation active des usagers/patients, professionnels du secteur, cadres et responsables etc.
- Favoriser les **collaborations entre chercheurs et acteurs de terrain**
- **Développer l'interdisciplinarité** et appuyer le rôle social de la recherche

POUR LA COMMUNAUTÉ (ET SES MEMBRES)

- Mettre en valeur **l'expérience de terrain** et le transfert de connaissances
- Acquérir et développer une **culture de l'innovation**
- Participer au co-développement de solutions répondant aux besoins d'une population âgée et des professionnels du secteur
- **Capitaliser sur les réussites et expériences d'autres communautés** d'innovations sur les besoins identifiés, le bilan des expérimentations etc.
- S'appuyer sur l'intelligence collective pour répondre à des problématiques communes entre les membres de la communauté
- Peser sur les décisions et les politiques en santé publique

4. QUELS RÔLES ?

DANS LA COMMUNAUTÉ D'INNOVATION



*Extraits de la Charte des Communautés d'Innovation
du GÉrontopôle Nouvelle-Aquitaine.*



POUR LE GÉRONTOPOLE

- Impulse la dynamique d'innovation
- Sollicite les Communautés d'Innovation pour être un « lieu d'exploration » ou être un « lieu d'expérimentation »
- S'assure de la bonne marche des opérations
- Faire le relai auprès d'autres Communautés d'Innovation
- Assure la relation avec les institutions (Conseil régional, Agence Régionale de Santé, CARSAT, ...)
- Valorise les participants et les résultats des actions engagées avec les Communautés d'Innovations.

POUR LA COMMUNAUTÉ

- Désigne un référent
- Est un relai avec les Membres de la Communauté
- Répond aux sollicitations du Gérontopôle
- Sollicite le Gérontopôle

... ET SES MEMBRES

- Contribuent à la réalisation d'objectifs communs
- Sont partenaires de la diffusion des innovations
- Participent dans un esprit de coopération
- Développent/Adoptent une culture d'innovation

5. QUELLES SONT LES VALEURS ? DE LA COMMUNAUTÉ D'INNOVATION



*Extraits de la Charte des Communautés d'Innovation
du GÉrontopôle Nouvelle-Aquitaine.*



UN CADRE DE VALEURS

Les Communautés d'Innovation sont portées par une ambition commune de partage d'expériences et de culture de l'innovation. Les membres de la Communauté d'Innovation s'engagent à respecter les valeurs de :

- **Coopération**
- **Partage**
- **Ouverture**
- **Co-responsabilisation**
- **Authenticité**
- **Bonne foi et de loyauté.**

6. ET LA PROPRIÉTÉ ? DE LA COMMUNAUTÉ D'INNOVATION



*Extraits de la Charte des Communautés d'Innovation
du GÉrontopôle Nouvelle-Aquitaine.*

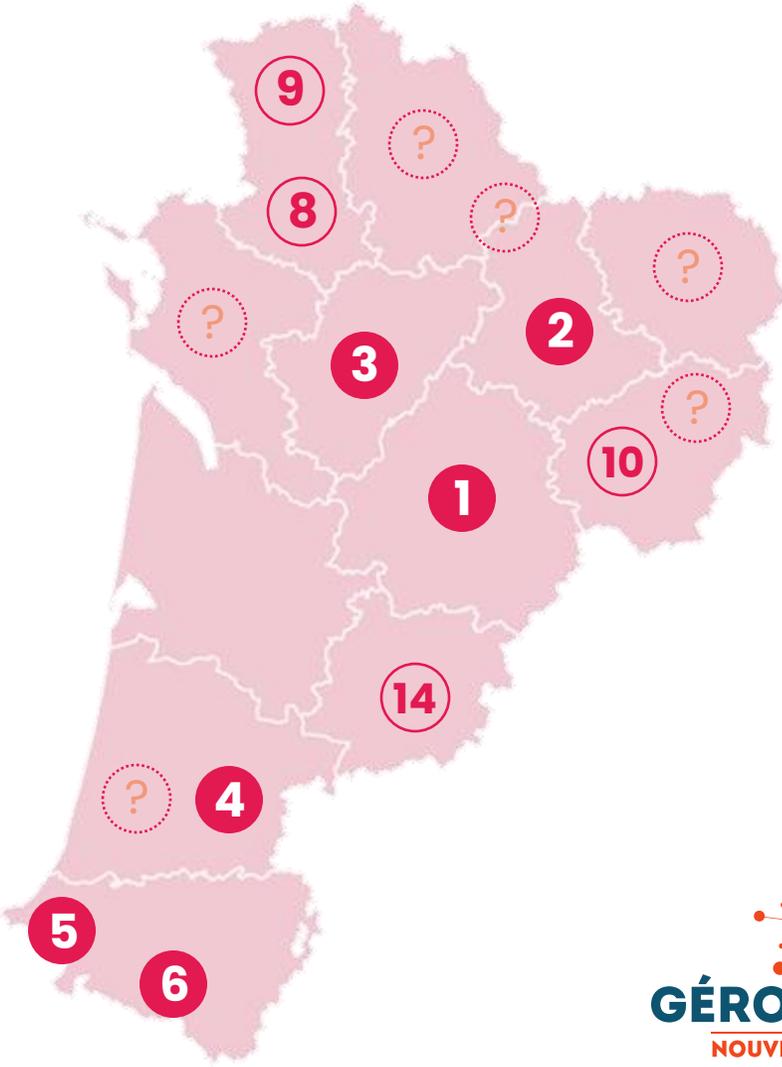
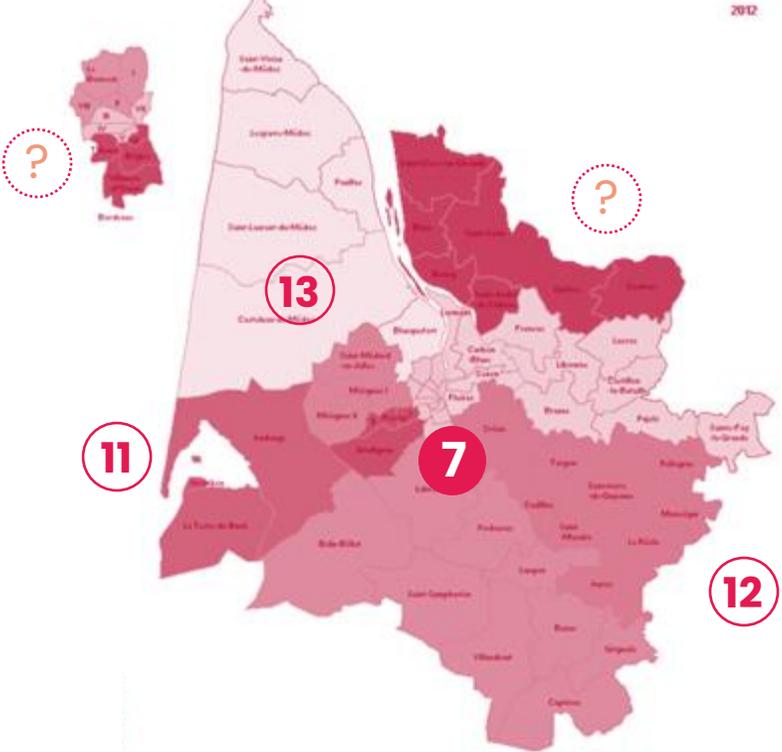


PROPRIÉTÉ ?

- L'intervention du Gérontopôle n'entraîne aucun transfert **ni ne crée aucun droit de propriété intellectuelle** sur les projets sur lesquels il serait amené à intervenir
- Chaque convention de partenariat le rappellera scrupuleusement.
- Toutefois : le Gérontopôle ayant une mission d'intérêt général, les livrables produits par le Gérontopôle ont vocation à **être en open source** (dans une démarche de partage, de valorisation et de transférabilité de l'innovation)

7. VOUS SOUHAITEZ REJOINDRE UNE
COMMUNAUTÉ D'INNOVATION ?
OU ÊTRE À LA CRÉATION D'UNE
NOUVELLE COMMUNAUTÉ ?

REJOINDRE UNE COMMUNAUTÉ D'INNOVATION



REJOINDRE UNE COMMUNAUTÉ D'INNOVATION

- 1** COMMUNAUTÉ D'INNOVATION **DORDOGNE PÉRIGORD**
Contact référente : Corinne RONGIÉRAS, cheffe de projets
Centre Ressources EHPAD, Centre Hospitalier de Périgueux
ehpad.ressources@ch-perigueux.fr
- 2** COMMUNAUTÉ D'INNOVATION **HAUTE-VIENNE**
Contact référente : Aline BERTIN, directrice du
développement, Mutualité Française Limousine, Groupe
VYV
abertin@mutualitelimousine.fr
- 3** COMMUNAUTÉ D'INNOVATION **CHARENTE**
Contact référent : Arnaud PUYDOYEUX, directeur DAC16
arnaud.puydoyeux@dac-16.fr
- 4** COMMUNAUTÉ D'INNOVATION **MONTOISE**
Contact référente : Évalie COLLOMB, chargée de mission
santé, Contrat Local de Santé, Mont-de-Marsan Agglo
evalie.collomb@montdemarsan-agglo.fr
- 5** COMMUNAUTÉ D'INNOVATION **PAYS BASQUE**
Contact référente : Marina CLAVERIE (REPB), coordinatrice
Réseau Ehpads Pays Basque
contact@reseau-ehpad-paysbasque.org
- 6** COMMUNAUTÉ D'INNOVATION **BÉARN SOULE**
Contact référente : Léa ÇOLAQUY, coordinatrice Réseau
Ehpads Béarn Soule
coordinationrebs@gmail.com
- 7** COMMUNAUTÉ D'INNOVATION **BORDEAUX - GRAVES**
Contact référent : Olivier FREZET, directeur DomeCare, MSP
Bagatelle
o.frezet@mspb.com

REJOINDRE UNE COMMUNAUTÉ D'INNOVATION EN CONSTRUCTION

(APPELLATION TEMPORAIRE)

8 COMMUNAUTÉ D'INNOVATION « **SUD DEUX-SÈVRES / PAYS MELLOIS** »

Contact : Johanna ALBERT, cadre supérieur de santé, CH HVSM

j.albert@ch-hvsm.fr

9 COMMUNAUTÉ D'INNOVATION « **NORD DEUX-SÈVRES** »

Contact : Gérontopôle

p-merigaud@gerontopole-na.fr

10 COMMUNAUTÉ D'INNOVATION « **SUD CORRÈZE** »

Contact : Gérontopôle

p-merigaud@gerontopole-na.fr

11 COMMUNAUTÉ D'INNOVATION « **BASSIN D'ARCACHON** »

Contact : Gérontopôle

p-merigaud@gerontopole-na.fr

12 COMMUNAUTÉ D'INNOVATION « **SUD GIRONDE** »

Contact : Elodie CHOISY, Assistante de projets, Syndicat Mixte Sud Gironde

elodie.choisy@polesudgironde.fr

13 COMMUNAUTÉ D'INNOVATION « **SUD MÉDOC** »

Contact : Gérontopôle

p-merigaud@gerontopole-na.fr

14 COMMUNAUTÉ D'INNOVATION « **LOT-ET-GARONNE** »

Contact : Edwin BERLUCCHI, Directeur, UNA47

direction@una47.fr

CRÉER UNE COMMUNAUTÉ D'INNOVATION

- 1 Mobiliser 10 à 12 acteurs du territoire **prêts à s'engager**
- 2 Se déclarer auprès du **Gérontopôle**
- 3 Programmer une date d'installation de **la Communauté d'Innovation**
- 4 Communiquer sur une date d'installation de **la Communauté d'Innovation (Enrôlement)**
- 5 Faire le choix d'une appellation **Communauté d'innovation [NOM]**
- 6 Faire le choix d'un référent ?
Prénom NOM
- 7 Engagement >
Signature de la charte par le responsable
- 8 1^{er} Atelier
Quels sont les grands défis (priorités) sur lesquels porter l'effort ?

Constat ? Est-il partagé ? Sur quelles données s'appuyer ? Des solutions ont-elles été déjà expérimentées ? Avec succès ? D'autres voies ont-elles été explorées ? Des idées ? Qui serait prêt à s'engager dans ce travail ?
> Quelle autorité/institution convaincre ?
> Quel financement mobiliser ?
> Par où démarrer ?

8. ANNEXES : QUESTIONS/RÉPONSES

1) La Communauté d'Innovation peut-elle accueillir des entreprises ou des start-ups ?

Non, la Communauté d'Innovation s'adresse aux acteurs de terrains (*Cf. supra*). Les entreprises, start-ups, acteurs mutualistes ou assurantiels, banques, caisses de prévoyance et de retraite, institutions régionales... pourront solliciter les Communautés d'Innovations pour des études, enquêtes, expérimentations... via le Gérontopôle qui instruira la demande avant sa diffusion.

2) La Communauté d'Innovation doit-elle être créée à l'échelle de tout un département ?

Non, la Communauté d'Innovation est libre « de sa géographie » ; elle peut se positionner à l'intersection de 2 départements ou sur toute ou partie seulement.

3) Le(la) « Référent(e) » de la Communauté d'Innovation a-t-il un rôle de représentant de la Communauté d'Innovation.

Non, le(la) Référent(e) n'a pas de fonction de « représentation » de sa Communauté d'Innovation mais l'équivalent d'un « messenger » entre sa Communauté et le Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine. Le Gérontopôle aura soin de ne pas solliciter plus que de raison le(la) « Référent(e) » (qui n'est pas un personnel du Gérontopôle).

4) Doit-on considérer le(la) « Référent(e) » de la Communauté d'Innovation comme un(e) animateur(ice) ?

Non, ce n'est pas non plus son rôle, sauf si les membres d'une Communauté d'Innovation lui attribue ce rôle.

5) Que sont les outils partagés ?

Les 1ers outils partagés sont des « Fiches repère » (3) :

- Fiche descriptive du « besoin »
- Fiche descriptive de « l'idée/la solution »
- Fiche descriptive du « projet d'expérimentation »
- Fiche descriptive du « projet de recherche »

Ces Fiches seront amenées à évoluer dans un objectif de simplicité et de clarté pour une meilleure efficacité. Elles donneront des éléments de repères à celles et ceux qui les utilisent pour qualifier au mieux un besoin, idée, solution, ...

6) Quels sont les types d'innovations concernées par l'expérimentation ?

Toutes ! Sociales, organisationnelles, technologiques, de processus...

7) Les sollicitations du Gérontopôle s'ajouteront aux sollicitations que nous avons déjà avec probablement un temps de travail en + ?

Innover est toujours un engagement, et celles et ceux qui y sont engagés en témoigneront ! Avec les Communautés d'Innovation, le Gérontopôle fait le pari de « l'ouverture » (ne pas mobiliser « toujours les mêmes ») et même de vous faire gagner du temps ! Comment ?

2 exemples :

- En partageant à l'ensemble des Communautés d'Innovation les réussites (et les échecs) dans l'expérimentation d'innovations, des actions engagées sur d'autres territoires, ...
- Diffusant aux membres d'autres Communautés d'innovation une demande de collaborations pour une candidature à un appel à projets...

8) Comment sont traités les demandes d'expérimentation par le Gérontopôle ?

Si une demande d'expérimentation vous est adressée, vous avez le choix d'orienter le « demandeur » vers le Gérontopôle qui se chargera de l'instruction de la demande avec :

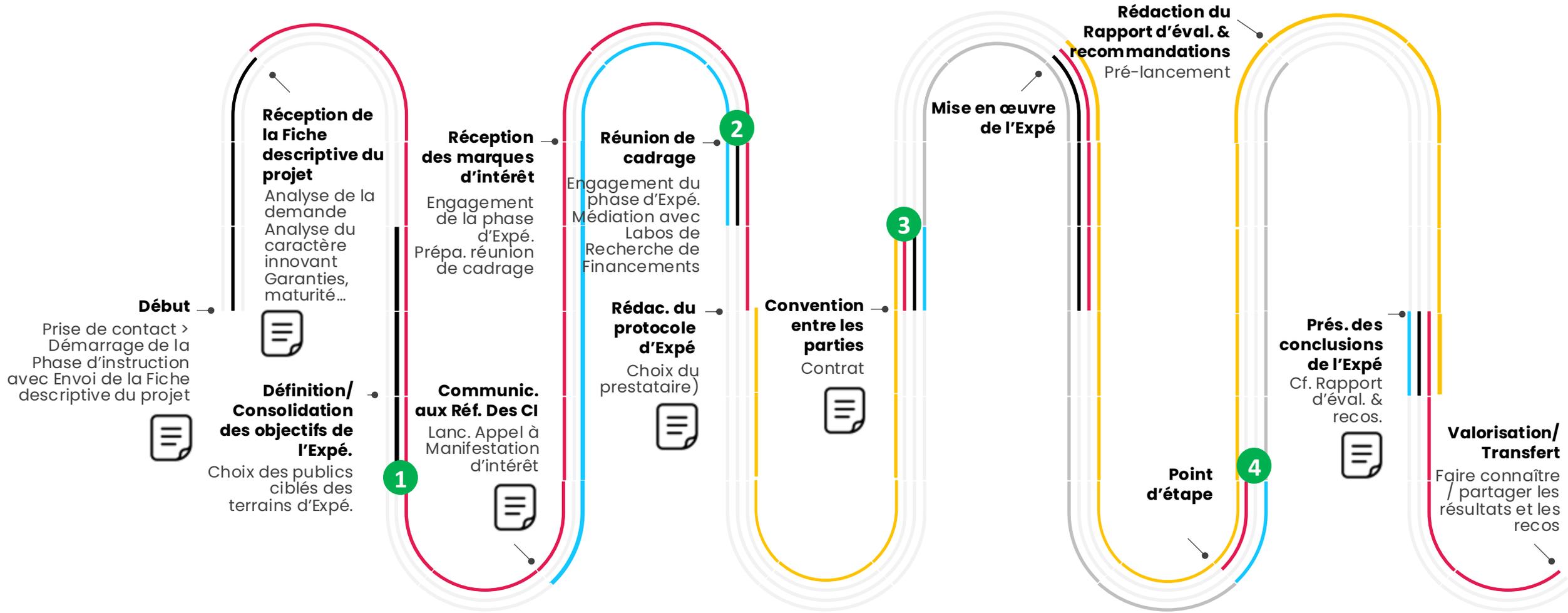
- Une communication de la Fiche descriptive du « projet d'expérimentation »
- Une analyse des éléments communiqués par le « demandeur » / Des garanties sur les aspects technologiques, éthiques, conséquences sur la qualité du travail, ... seront réclamées.
- Un examen des attendus du « demandeur » concernant les terrains d'expérimentation, en particulier sur la participation des personnels d'établissements ou services concernés dans l'expérimentation > Il sera demandé aux « terrains d'expérimentation » un chiffrage des coûts (RH) qui seront affectés au budget global de l'expérimentation.
- Un examen des bénéfices attendus !

Le Gérontopôle sollicitera les candidats pour être « terrains d'expérimentation » par le biais d'une diffusion d'un « Appel à marque d'intérêt ». Il réceptionnera dans un 2^{ème} temps les marques d'intérêt des candidats pour être « terrains d'expérimentation ». S'en suivra la mise en place d'une réunion de cadrage, avec l'ensemble des parties-prenantes, en vue d'un engagement officiel et la signature d'une collaboration de projet d'expérimentation classique.

Vous trouverez infra une illustration du processus global d'expérimentation.

Étude cas n°1

Une Start-ups sollicite le Gérontopôle pour une l'expérimentation de sa solution digitale.



- 7 DÉMONSTRATEUR
Fonctionne en environnement réel, stade pré-commercial
- 6 PROTotypAGE DU SYSTÈME
Test en environnement réel, performances proches de l'objectif
- 5 PROTotype TAILLE (QUASI) RÉELLE
Prototype en environnement d'utilisation

- GÉRONTOPÔLE NOUVELLE-AQUITAINE
- COMMUNAUTÉ D'INNOVATION OU SES MEMBRES
- START-UP
- PRESTATAIRE

0 GO/NO GO

9) La mise en œuvre de l'expérimentation est-elle assurée par le Gérontopôle ?

Non, le Gérontopôle s'assure « de la clarté et de la sécurisation du processus » pour le compte des membres des Communautés d'innovation, et dans un souci d'accélérer l'expérimentation pour les « demandeurs » par une bonne maîtrise des étapes.

Le Gérontopôle pourra orienter les « demandeurs » vers les structures publiques ou privées (labos, sociétés, ...) qualifiées pour la rédaction d'un protocole d'expérimentation ou de recherche, jusqu'à la mise en œuvre de l'expérimentation et la production d'un rapport d'expérimentation, dans le cadre d'un marché de prestation classique.

Si le « demandeur » a déjà fait le choix d'un prestataire, le Gérontopôle demandera des garanties sur la capacité du prestataire à conduire l'opération.

Le cas échéant, le Gérontopôle pourra orienter les « demandeurs » vers des dispositifs dédiés comme le Tiers lieu d'Expérimentation Station[E]santé du CHU de Bordeaux ou le Tiers lieu d'Expérimentation du CHU de Poitiers pour les projets d'expérimentation numérique et santé.

10) Un (ou plusieurs) membre d'une Communauté d'Innovation pourra-t-il participer avec d'autres membres d'autres Communautés d'Innovation à une même expérimentation ?

Oui bien sûr, si c'est dans l'intérêt de l'expérimentation.

11) Le Gérontopôle a-t-il prévu d'engager d'autres projets (autre que des expérimentations) ?

Oui, le Gérontopôle attache une attention particulière à écouter/donner la parole aux membres des Communautés d'Innovation sur ce que sont/seraient leurs besoins et comment transformer ces besoins en 1 priorité.

Ex de priorité : Mobilité / Déplacements quotidiens des personnes âgées dans les territoires ruraux (1ers entretiens avec le territoire de Mont-de-Marsan)

Déroulé des opérations :

1. Quel est le constat ? Quel est le défi ? (cf. études, données statistiques, rapports, ...)
 - > Production d'un résumé du défi.
2. Lancement d'une enquête en interne des Communautés d'innovation dans un objectif de repérage de solutions : qui a vu quoi ? Qui a expérimenté quoi ? Qui peut témoigner de l'usage d'une solution ? Qui a déployé quoi sur son territoire, avec quels financements ?
 - > Qui serait prêt à s'engager dans un projet répondant à ce défi ?
 - > Analyse des résultats de l'enquête
 - > Enregistrement des membres ayant témoigné de leur engagement
3. Mobilisation du groupe de travail
 - > Présentation des résultats de l'enquête (résumé)
 - > Réflexions sur les lèges pistes de travail
 - Y-a-t-il des solutions ayant fait leur preuve qui pourraient être déployées sur d'autres territoires. Y-a-t-il une idée ou un projet qui pourrait faire l'objet d'un travail collaboratif ? Sa faisabilité, son financement, ... seront interrogés avant tout engagement.
4. Démarrage des travaux > Cf. P9 et P10

12) J'ai une idée ou un projet qui répond à un besoin, qu'est-ce que le Gérontopôle peut faire pour m'aider ?

1. Le Gérontopôle vous adressera la Fiche descriptive adaptée (si vous ne l'avez pas déjà).
2. Le Gérontopôle lancera une enquête interne aux Communautés d'Innovation pour qualifier le besoin :
 - > Le besoin est propre à établissement concerné. Dans cette hypothèse le Gérontopôle orientera vers des structures d'accompagnement de projets.
 - > Le besoin est partagé à d'autres structures interrogées dans les Communautés d'Innovation ? Dans cette 2^{ème} hypothèse le Gérontopôle présentera le projet au sein de ses instances pour accord sur un engagement dans un accompagnement.

13) Nous sommes plusieurs à vouloir des conseils, des éclairages sur des sujets ou pour nous préparer à de nouveaux défis (candidature à AàP, etc.), le Gérontopôle peut-il nous aider ?

Oui, les Communautés d'Innovation sont aussi un lieu pour « comprendre, apprendre ». Pour ce faire le Gérontopôle proposera une série de webinaires ou d'ateliers thématiques et pédagogiques pour donner des clés sur des sujets. Le Gérontopôle attend des membres de Communautés d'Innovations qu'ils l'éclaircent sur les sujets à traiter.

Ex 1 : Une série de webinaires en préparation sur le numérique dans les ESMS

Ex 2 : Une série de webinaires en préparation sur les Centres de Ressources Territoriaux.

Ex 3 : Une série de webinaires sur les énergies durables en Ets.

14) Est-il prévu une ouverture des Communautés d'innovation aux laboratoires des Universités de la Nouvelle-Aquitaine ?

Oui, le Gérontopôle réfléchit à une ouverture des Communauté d'Innovation aux projets scientifiques portés par les laboratoires de recherche (cf. Fiche descriptive du « projet de recherche »), dans un objectif de mettre en valeur *l'expérience de terrain* et le *transfert de connaissances*.

15) Le Gérontopôle a-t-il déjà réfléchi aux évolutions des Communautés d'Innovation ?

Oui, mais le Gérontopôle souhaite déjà éprouver le concept de Communauté d'Innovation sur 2024-2025. Une plateforme collaborative accessible ouvertes à tous les Membres de Communautés d'Innovation devrait être déployée ½ 2025.

Pour les autres évolutions, le Gérontopôle souhaite en débattre avec les Communautés d'Innovation elles-mêmes.

8. CONTACTS

Pierre MÉRIGAUD

Directeur Pôle Innovation

p-merigaud@gerontopole-na.fr

06 27 57 23 31

Ambre LAPLAUD

Dr. en Droit de la santé

Cheffe de projets "Innovation Recherche »

Référente juridique et scientifique

a-laplaud@gerontopole-na.fr

07 52 08 21 63

Paul GUÉRINEAU

Designer de service

p-guerineau@gerontopole-na.fr

